



## Lettre d'information n° 28/ Mars 2015

### ➤ Nos actions en cours

#### Signature de la charte de parrainage

23 mars à 14h en Mairie du 19ème - Salle du conseil

La charte de parrainage entre les collèges et des entreprises de l'arrondissement existe depuis 2011 et sera renouvelée pour trois ans.

Son objectif est de faciliter l'accès aux stages de 3ème pour les collégien-ne-s qui en sont dépourvus afin de leur permettre d'accéder à des stages découverte de qualité.

Depuis 2011, elle a permis à 460 élèves de bénéficier de places de stage dans les entreprises partenaires. Elle a également permis que 35 professionnel-le-s de l'Education Nationale et 24 entreprises soient sensibilisées à la lutte contre les discriminations.

Pour en savoir plus,  
contacter Claire Dupin au 01 40 03 77 73 ou [cdupin@apsv.fr](mailto:cdupin@apsv.fr)

Signature de la  
Charte de  
parrainage  
entreprises-  
collèges du 19<sup>ème</sup>



### ➤ En Bref - Veille sur la discrimination

#### Justice

##### Vers une « class action » pour les discriminations ?

L'action de groupe en justice, mieux connue sous le terme de « class action » consiste à mener une action en justice collectivement pour demander réparation. Jusqu'alors impossible en France, la loi Hamon a concrétisé sa réalisation dans le domaine de la consommation. L'enjeu en termes de défense des victimes est très important.

Pour en savoir plus : [http://www.liberation.fr/societe/2015/03/04/hollande-pour-des-class-action-contre-les-discriminations\\_1213848](http://www.liberation.fr/societe/2015/03/04/hollande-pour-des-class-action-contre-les-discriminations_1213848)

#### Perception des discriminations dans l'emploi

##### Présentation des résultats du baromètre sur la perception des discrimination dans l'emploi

Pour la 8ème année consécutive, le baromètre Défenseur des Droits –OIT mesure le ressenti des discriminations, avec cette fois un focus sur les demandeurs d'emploi d'origine étrangère.

Il ressort de cette enquête qu'un tiers des demandeurs d'emploi se dit avoir été discriminé, et que les deux critères principaux soulevés sont l'origine et les convictions religieuses. Elle révèle aussi le consensus quant à l'importance de lutter contre les discriminations à l'embauche, jugées plus fréquentes notamment dans un contexte de crise économique et de chômage.

Synthèse de l'étude : [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/112565\\_ifop\\_pour\\_le\\_defenseur\\_des\\_droits\\_-\\_note\\_de\\_synthese\\_vf.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/112565_ifop_pour_le_defenseur_des_droits_-_note_de_synthese_vf.pdf)

#### Questions discriminatoires

##### Le Défenseur des droits publie un dépliant sur les droits des candidats à l'emploi

Une enquête menée par le Défenseur des droits et l'Organisation Internationale du Travail révèle que 90% des chômeurs déclarent ne pas connaître leurs droits contre les discriminations à l'embauche. Pour parer à ce manque d'information, le DDD publie un dépliant informant les candidats à l'emploi de leurs droits, qui précise le champ d'application des discriminations et les recours possibles.

Accès en téléchargement : [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/depliant-candidats-emploi\\_web-okok.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/depliant-candidats-emploi_web-okok.pdf)

#### Contrôles d'identité

##### Présentation des observations du Défenseur des droits

13 réclamants ont fait assigner l'Etat au TGI, estimant avoir été victimes de discrimination lors de contrôles d'identité effectués par la police. Déboutés en première instance faute de preuve, ils ont fait appel. Le Défenseur des droits a présenté ses observations devant la cour d'appel. Il rappelle que la France doit réformer le régime des contrôles d'identité pour respecter ses obligations en matière de droits humains. Ces pratiques devront être encadrées afin que tout contrôle soit basé sur des critères objectifs, et ne relève plus du délit de faciès. Entre autres propositions, une réforme du code pénal et une traçabilité des contrôles afin que la personne contrôlée abusivement puisse en dénoncer le caractère discriminatoire.

Rapport accessible : [http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/rapport\\_controle-identite-final\\_0.pdf](http://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/upload/rapport_controle-identite-final_0.pdf)